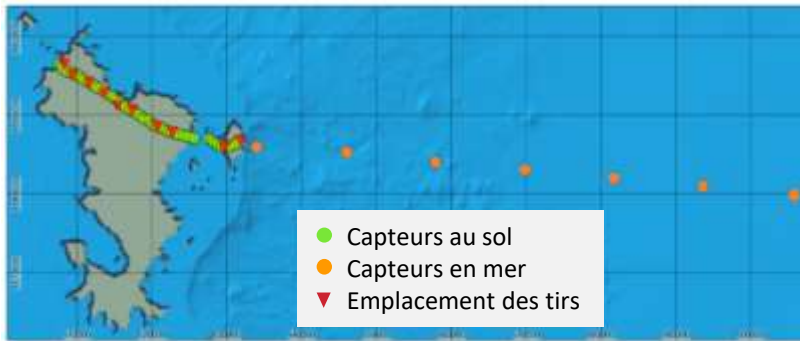


# Campagne scientifique de mesures sismiques REFMAORE - Mayotte



Installation de station de mesure (Pyrénées)

Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer l'imagerie, les ressources et les risques du sol et du sous-sol.

Ses missions sont : la recherche scientifique, l'appui aux politiques publiques, la coopération internationale, la sécurité minière, la formation et l'appui aux entreprises pour les géosciences.

Dans le cadre des actions menées par les pouvoirs publics pour comprendre la sismicité de Mayotte, le BRGM prévoit de conduire une nouvelle expertise de sismique-réfraction (REFMAORE) sur une ligne traversant Mayotte d'Ouest en Est. Cette étude permettra d'obtenir une cartographie du sol de manière à localiser plus précisément le phénomène sismique.

**La mission REFMAORE permettra au REVOSIMA de disposer de nouvelles données et ainsi d'optimiser observation, surveillance et alerte.**

## Pourquoi ces mesures ?

- La sismicité suivie par le REVOSIMA depuis 2018, est liée à l'apparition d'une zone éruptive révélée lors des campagnes Mayobs.
- Le réseau de surveillance REVOSIMA, mis en place pour surveiller l'activité sismique de Mayotte, a besoin de mieux connaître le sous-sol de l'île pour localiser avec plus de précision le phénomène.
- Améliorer la connaissance du sous-sol de Mayotte permettra de mieux comprendre les événements en cours.

## Les opérations à venir

- 10 forages de 25 m de profondeur seront réalisés pour procéder à des tirs de charges explosives enfouies. Ils seront localisés sur des sites prédéterminés avec l'accord préalable des propriétaires, des occupants des terrains concernés et des pouvoirs publics.
- Des stations de mesures temporaires seront déployées durant quelques semaines. Elles seront traçables par WiFi et GPS.

**Pour en savoir plus et en cas de problème, vous pouvez contacter le BRGM - Direction régionale de Mayotte  
Tél : 02 69 61 28 13**

## La sécurité des tirs des charges explosives

- Les tirs seront réalisés dans les forages avec une profondeur de sécurité de plusieurs mètres suffisante pour minimiser le risque en surface.
- Les tirs seront calibrés pour diminuer la charge explosive. Cette pratique est comparable à celle des carrières d'exploitation de roche sur Mayotte.
- Les tirs d'explosifs seront réalisés par des professionnels qualifiés dans le respect de la réglementation en vigueur, en lien avec les autorités (préfecture, gendarmerie, sapeurs-pompiers).

## Ce que nous vous demandons

- Ne gênez pas les opérations de forage : les travaux seront temporaires, mais le matériel fera l'objet d'un convoi sécurisé sur l'île.
- Ne touchez pas le matériel vous-même : au besoin, contactez le BRGM et nous interviendrons sur place
- Respectez les périmètres de sécurité établis pour les tirs : le responsable des tirs, assisté des forces de l'ordre, s'assurera de la sécurité des personnes et des bâtiments au moment des tirs. Toute interférence extérieure même bien intentionnée peut compromettre cette sécurité.
- Pas de panique si vous sentez des vibrations lors des tirs : les tirs ont été calibrés pour circonscrire les impacts et ne n'occasionner aucun dommage.

**En cas d'urgence :**

